

La Directrice
Mme F. BOZZO

Téléphone
02 99 71 38 66

Télécopie
02 99 71 12 91

Mél.
Ce.0350732f@ac-
rennes.fr

Adresse postale
BP 50339
35603 REDON Cedex

Adresse physique
10, rue Saint Pierre
35600 REDON

Site internet
www.ac-rennes.fr

Redon, le lundi 11 mai 2020

La Directrice

A

Mesdames et Messieurs les
responsables légaux des élèves
de l'ÉREA Jean Bart

Informations sur les conditions de reprise pour les familles des élèves de 6^{ème} et 5^{ème}

Comme vous le savez, votre enfant est invité à retrouver le chemin de l'école après un temps de confinement conséquent. Vous avez été appelés par l'établissement pour un pré-positionnement concernant ce retour, sondage nécessaire pour l'organisation de la réouverture de l'ÉREA dans le strict respect des règles sanitaires.

1. Les obligations sanitaires :

L'ÉREA a pour priorité de mettre en place l'ensemble des préconisations sanitaires requises. C'est pourquoi, nous accueillerons les enfants avec une organisation qui découle des obligations :

➤ Des élèves et des personnels

- Maintenir la distanciation de 1 mètre entre les personnes
- Laver régulièrement ses mains
- Porter un masque

➤ De l'ÉREA

- Nettoyer et désinfecter les lieux de passage
- Aérer les salles
- Faire de l'ÉREA un lieu sûr, serein et favorable au retour des élèves.

➤ Des responsables légaux

- Prendre la température de votre enfant avant le départ du domicile. Si la température excède 37,8°C votre enfant ne peut venir à l'ÉREA.
- Jouer un rôle fondamental dans la sensibilisation de votre enfant au respect et l'apprentissage des gestes barrières (lavage des mains, éternuer dans son coude, port du masque, distanciation d'1 mètre).

2. L'organisation adaptée :

Pour répondre à l'ensemble des consignes sanitaires, nous avons réorganisé l'ensemble du fonctionnement de l'ÉREA.

- L'entrée des élèves se fera par le grand portail
- **Le port du masque** « grand public » est obligatoire si la distance d'au moins 1 mètre ne peut être respectée. Il est toutefois fortement recommandé.
Aussi, les élèves changeront de masque toutes les 4 heures. L'ÉREA se chargera du nettoyage et repassage des masques qu'il fournira aux élèves sur les temps de la journée et de l'internat.

ATTENTION : Si votre enfant utilise les transports, le port du masque est obligatoire. Les familles devront fournir le premier masque pour le jour de reprise.

- Le **service de restauration** sera assuré avec la distribution de repas chauds dans le respect strict des règles d'hygiène et de sécurité sanitaire.
- La surface des **classes** des 6^{ème} et 5^{ème} nous permet d'accueillir tous les élèves de ces niveaux dans le respect de la distanciation physique.

- A l'**internat**, les élèves accueillis auront chacun une chambre et une douche dédiée.
- Un **nettoyage approfondi** au moins une fois par jour des lieux de passage et plusieurs fois par jour des zones fréquemment touchés (poignées de porte, interrupteurs, casiers...).
- Les **sanitaires** seront nettoyés plusieurs fois par jour.
- Les élèves et personnels **se laveront les mains** régulièrement avec de l'eau et du savon. Du gel hydro-alcoolique sera également à disposition. Son utilisation par les élèves se fera sous la surveillance d'un adulte.
- Des marquages au sol sont en cours de réalisation pour faciliter la compréhension des règles nouvelles de **circulation** et de **distanciation**.
- Les regroupements aux abords de l'établissement sont proscrits et vous ne pourrez pas entrer à l'EREA. Si vous souhaitez rencontrer un personnel, il vous faudra prendre un rendez vous préalable. Les distances devront être respectées et le port du masque sera obligatoire dans les espaces communs.

Ces mesures sont susceptibles d'ajustements en fonction de l'évolution des instructions des pouvoirs publics à la fin du mois de mai.

3. L'organisation pédagogique

Vous comprendrez qu'avec la crise sanitaire que nous vivons et ce temps important d'enseignement à distance, cette reprise ne peut se faire comme s'il ne s'était rien passé. C'est pourquoi elle reposera sur deux piliers éducatifs :

- L'apprentissage des gestes barrières indispensables à la lutte contre le virus. Il se fera lors de formations avec l'appui des infirmiers, des affiches explicatives, l'aide quotidienne de tous les adultes.
- Une consolidation autour des apprentissages scolaires. Les enseignants vont s'organiser durant la semaine du 11 mai afin de préciser les modalités retenues compte tenu de la difficulté d'articuler les temps de présence et les temps à distance.

Si grande qu'ait été la qualité de l'enseignement à distance assuré par les enseignants et possible grâce à votre engagement auprès de vos enfants, rien ne remplace un enseignement en présentiel. Le retour en classe des élèves sera un moment privilégié d'écoute et permettra de faire un bilan de la situation de chacun pour continuer à mieux adapter leur parcours.

Certains d'entre vous ont déjà accepté ce retour, d'autres ont fait le choix de poursuivre le suivi de leur enfant en enseignement à distance, d'autres hésitent encore. J'espère que les informations données quant à l'organisation de la réouverture de l'EREA et en premier lieu la mise en place de l'ensemble des préconisations sanitaires, auront su vous rassurer. N'hésitez pas à vous tourner vers nous pour toute question. Nous restons à votre disposition.

Je vous souhaite bon courage quelle que soit la solution que vous aurez choisi. Je vous remercie pour votre collaboration en cette première phase de déconfinement. Sachez que nous faisons au mieux pour ne pas ajouter de la difficulté à celle qui s'impose déjà en cette période.

